

SECRETARIAT GENERAL
RD

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

DELIBERATION

OBJET : Subvention à l'Union Technique de Soutien Scolaire de Plœmeur

Depuis 30 ans, la CSF (Confédération Syndicale des Familles) de Plœmeur proposait un accompagnement à la scolarité. En mars dernier, ses responsables ont fait savoir que l'association n'était plus en mesure d'assurer son activité de soutien scolaire à partir de la rentrée des classes de 2007.

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, le dispositif a concerné entre 160 et 170 élèves des écoles élémentaires et collèges, sur deux formules distinctes :

- ✓ L'aide aux devoirs, pour 50 élèves environ, présents 2 séances par semaine, dans les locaux de la CSF. Trois moniteurs sont présents, sur deux créneaux quatre jours par semaine : de 15 h 45 à 17 h 15 pour les élèves des collèges et de 17 h 15 à 18 h 30 pour les élèves des collèges également et des écoles élémentaires. La participation des familles est fonction du quotient familial. Elle varie de 1,35 €/heure à 4,90 €/heure;
- ✓ L'entraide scolaire, pour les 110 élèves qui ont reçu un accompagnement individuel à domicile. L'heure et le jour sont fixés par l'association en fonction des disponibilités des élèves, des familles et des moniteurs. La participation des familles est fonction du quotient familial. Elle varie de 5,34 €/heure à 19,26 €/heure.

L'Union Technique Soutien Scolaire, liée à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP 56) est disposée à reprendre le dispositif sur des bases identiques, y compris la part de la subvention versée par la ville à la CSF pour cette activité (4 000 € en 2007).

Compte tenu du décalage entre l'année scolaire 2007-2008 et l'exercice budgétaire 2008, il est proposé au Conseil Municipal de verser à l'UTSS, dont l'activité démarrera au 1^{er} octobre 2007, une avance de 1 300 €. qui s'ajoutera à la contribution de 500 € consentie par la CSF.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Enfance, Jeunesse, Education, Sport, Culture, Vie Associative, Prévention et Insertion » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

➤ APPROUVE cette proposition.
À l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Loïc LE MEUR